

Sujet **Information plantation peuplier Mme EICHE**

[← Répondre](#) [→ Transférer](#) [✉ Archiver](#) [Commenter](#) [🔥 Indésirable](#) [🗑 Supprimer](#)

20/02/2020 10:31

▷ Commentaire(s):

Bonjour Madame

Suite à notre conversation téléphonique du 19 février, je vous informe de notre volonté de boiser des parcelles en terre agricole appartenant à Mme EICHE. L'essence choisi est le peuplier car il est parfaitement adapté au type de sol (argilo-sableux, avec une hydromorphie marqué dès les premiers centimètres, plus ou moins permanente). Le peuplier est planté à densité finale soit un espacement de 8 m entre les lignes et 8 m sur la ligne. Il est exploité au bout de 15 à 20 ans en fonction de sa croissance (lié à la station) et sert principalement pour faire du contreplaqué, des cagettes, des allumettes, des boites à camembert, de la pâte à papier ... Outre son intérêt économique, c'est aussi un atout environnemental puisqu'il permet de stocker du carbone et de filtrer l'eau dans le sol. Concernant les bordures (haie et cours d'eau) nous plantons à 4 m de distance entre la haie et la première ligne et 5 m minimum entre le cours d'eau et la première ligne.

Je reste à votre disposition pour toutes questions complémentaires.

Cordialement

